



**Atelier ONU sur les Prix de Transfert**  
**Antananarivo, Madagascar**  
**14-17 Novembre 2016**



**BIOGRAPHIES DES EXPERTS ET CONTRIBUTEURS**



**Joseph L. Andrus** a récemment pris sa retraite comme Chef de l'Unité de Prix de Transfert de l'OCDE. En cette qualité il a dirigé tous les travaux de prix de transfert au sein de l'OCDE, y compris les travaux de prix de transfert en matière de l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). Avant de rejoindre l'OCDE, Mr. Andrus était un associé à un cabinet comptable important et également à un grand cabinet d'avocats international pendant plus de 30 ans, et a traité là-bas des questions de prix de transfert et des problèmes de planification dans plus de 20 pays. Auparavant il était vice-conseiller en fiscalité internationale au département du Trésor des États-Unis. M. Andrus est diplômé de l'Université de Chicago École de Droit (University of Chicago School of Law).



**Tracey Brooks** est spécialiste des prix de transfert auprès du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF). Elle est responsable de la mise en œuvre des programmes pays de l'ATAF sur le prix de transfert. Il s'agit de missions d'appui technique qui consistent, entre autres, à améliorer les compétences des administrations fiscales membres, en matière d'audit des législations et d'analyse approfondie des prix de transfert. Ces missions consistent également à effectuer des formations, apporter l'appui requis en matière d'audit, fournir des services de conseil sur les questions liées aux réformes législatives, à l'échange de renseignements, aux réseaux de conventions et à l'élaboration d'outils de contrôle plus efficaces en matière de prix de transfert. Mme Brooks travaille actuellement dans 6 pays africains dans le cadre de missions bilatérales entre l'ATAF et les pays concernés.

Avant de rejoindre l'ATAF, Mme Brooks a travaillé pour les services de douanes et d'accises du Royaume-Uni pendant plus de 15 ans, occupant diverses fonctions au sein de la Direction des grandes entreprises. Elle a passé plus de sept ans au poste de Spécialiste des prix de transfert avant de rejoindre l'équipe chargée de la mise en œuvre de la nouvelle impôt sur les profits détournés du Royaume-Uni, qui a été introduite en vue de faire face à l'érosion de la base d'imposition et au transfert des bénéfices par les multinationales. Tracey est titulaire d'un diplôme supérieur en fiscalité internationale obtenu à la Chartered Institute of Taxation (ADIT) (l'Institut des experts fiscaux), en passant tous les trois examens en un an.



**Martin Chileshe** FCCA, FZICA, est un spécialiste de vérification comptable des prix de transfert pour l'Autorité Fiscale Zambienne. Il est responsable des analyses des risques et de la vérification des prix de transfert. Martin est Expert-Comptable (Royaume-Uni) et membre de l'Association Zambien des Experts-Comptables. Martin a plus de 19 ans d'expérience dans le secteur fiscal. Il est actuellement rédacteur à temps partiel au Bureau international de documentation fiscale (BIDF). Il a aussi travaillé comme Professeur Vacataire à l'Université de Zambie. Martin a participé à plusieurs séminaires de formation internationale et ateliers sur les prix de transfert dont comme attache à l'Administration fiscale Kenyane dans le bureau des prix de transfert.



**Erick Mabula** est un fonctionnaire fiscale, actuellement auditeur des prix de transfert dans la cellule de fiscalité internationale de la direction des larges entreprises de Tanzanie. Au sein de l'unité de fiscalité internationale, M. Mabula est chargé de gérer des révisions des prix de transfert sur les entreprises multinationales opérant en Tanzanie. Il s'occupe également de dispenser des formations sur les questions de fiscalité internationale à d'autres départements dans l'organisation, ainsi que d'assister les équipes d'audit en fournissant un appui technique sur les questions émergentes telles que les restructurations d'entreprises. Avant de rejoindre le bureau de fiscalité internationale, M. Mabula a travaillé comme auditeur dans la section d'investigation et de traitement des données, gérant des audits au bureau dans la direction des larges entreprises. M. Mabula est un Expert-Comptable Diplômé (CPA).



**Charles Msike** est un cadre supérieur de recherche, actuellement auditeur des prix de transfert dans la cellule de fiscalité internationale de la direction des larges entreprises de Tanzanie. Au sein de l'unité de fiscalité internationale, M. Msike est chargé de diriger des révisions des prix de transfert sur les entreprises multinationales opérant en Tanzanie. Il s'occupe également de gérer les et l'analyse des risques sur la taxation des transactions internationales ainsi que d'assister l'équipe national de négociation technique responsable des accords de double imposition et accords et d'échange de renseignements à des fins fiscales. Avant de rejoindre l'Autorité Fiscale de la Tanzanie, M. Msike a travaillé comme économiste et statisticien du département des comptes nationaux au bureau national des statistiques du Ministère des Finances de la Tanzanie.



**Romaric Ramakararo** était le Directeur Technique de la Direction Générale des Impôts (DGI) de Madagascar au titre de l'année 2015, après avoir exercé en tant que Chef d'Unité du Service Régional des Entreprises (SRE) pendant cinq ans. Il est le Correspondant Pays de l'ATAF actuellement. A ce titre, il a assisté à plusieurs reprises aux ateliers et conférences organisés par l'ATAF et/ou l'ONU, sur les problèmes liés à la Fiscalité. Notamment, l'Atelier sur le Prix de Transfert en Gambie l'année 2015 et le Cours sur les Conventions de Double Imposition à Dakar pour la même année. En Septembre 2016, il a répondu à l'invitation de l'OCDE à Paris (France), pour discuter des problèmes liés au BEPS, sur le Prix de Transfert. M. Romaric est diplômé en Économie, en Diplomatie et Stratégie. Il est Inspecteur des Impôts et a exercé au sein de la DGI/Madagascar depuis déjà 15 ans.



**Boris Rakotoarison** est Inspecteur des Impôts rattaché à la cellule Prix de Transfert de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) de la Direction Générale des Impôts (DGI) du Ministère des Finances et du Budget (MFB) de Madagascar. Il a assisté à la réunion spéciale de l'ATAF sur la fiscalité des industries extractives : « Détermination de la valeur des richesses du sous-sol : Avons-nous idée des minéraux qui quittent l'Afrique ? » Le 11 au 13 avril 2016 - Johannesburg Afrique du Sud. M. Rakotoarison a également assisté à l'Atelier technique de l'ATAF sur les régimes efficaces de prix de transfert du 20 au 22 juillet 2016, Nairobi, Kenya. Il a proposé l'accompagnement technique et juridique en matière de Prix de Transfert par les consultants experts de l'ATAF pour une durée de trois ans sur des dossiers potentiels miniers et de services du pays.



**Laban Simbeye** est un économiste passionné, avec plus de 8 ans appliqués et expérience académique. Il est actuellement l'adjoint exécutif au Bureau du Commissaire général de l'Autorité Fiscale Zambienne. Laban est également le correspondant de la Zambie pour ATAF et un participant sur l'engagement de trois ans par WU Vienna University of Economics and Business (Institut de droit fiscal autrichien et international) en collaboration avec l'Institut Fiscale Africaine (ATI) supporté par la Siemens Integrity Initiative regroupant des universités, des entreprises et du gouvernement pour lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent, les crimes fiscaux et d'autres formes d'activités illicites en Afrique. Il possède une vaste expérience dans les finances publiques, la prévision des recettes, l'analyse des données et l'économétrie, ainsi que l'analyse actuarielle. En plus de sa formation dans deux universités de premier plan, l'Université du Zimbabwe et de l'Université de Zambie, Laban a également entrepris plusieurs stages de formation professionnelle, notamment le Cours technique d'études supérieures sur la planification, le control et l'évaluation (Université de Zambie), le Course économique professionnel sur l'analyse de données (African Economic Research Consortium, Nairobi, Kenya) et le Course des technique d'actuariat de la Banque mondiale et de l'Organisation des Assurances africaines (OAA) à Accra, Ghana et à Nairobi, Kenya.



**Stig Sollund** est Directeur-Général, Chef du Section de l'Impôt International, Département de Droit Fiscal, Ministère des Finances Norvégien Ses positions précédentes comprennent Associé, Bugge, Arentz-Hansen Law Firm, Oslo; Directeur-Général, et Chef de la Section de la fiscalité des entreprises et du secteur énergétique, Département de droit fiscal, Ministère des Finances; Associé, Arntzen & Underland, Cabinet d'Avocats, Oslo; Directeur-Général, Section de Droit Fiscal et département de Pétrole, Ministère des Finances; Juge suppléant, Lyngdal Cour de district; et Conseiller Juridique, Département de Sécurité Sociale, Ministère des Affaires Sociales. M. Sollund détient un diplôme en droit de l'Université d'Oslo. Il est président de la Branche Norvégienne de l'Association Fiscale Internationale, et Éditeur du Journal Fiscal norvégien « Skatterett ». Il faisait partie du Comité au cours du dernier mandat du Comité.



**Monique van Herksen** est une consultante fiscale indépendante ; des sociétés et des gouvernements font appel à elle afin d'obtenir des conseils fiscaux ainsi que pour la gestion des différends. Jusqu'à juin 2016, elle était le Chef Mondial des différends en matière de prix de transfert de Ernst & Young et le Chef des différends fiscaux de l'EMEIA, et est spécialisée dans la résolution des différends transfrontaliers, y compris des Procédures Amiables et des procédures d'Arbitrage. Mme. van Herksen a travaillé pour Arthur Andersen, pour le Centre de l'Organisation des Nations Unies sur les sociétés transnationales et le Bureau d' Associate Chief Counsel (International) des autorités fiscales des Etats-Unis (Internal Revenue Service). Elle a travaillé pour le cabinet néerlandais de Stibbe et pour Baker & McKenzie ou elle était le chef de l'équipe européen de prix de transfert du cabinet.